

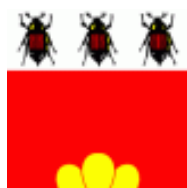
Pully



Paudex



Savigny



Belmont s/  
Lausanne

**Police Est Lausannois**  
Rue de la Poste 9  
1009 Pully

Tél : 021 721 33 11  
Fax : 021 721 33 15  
[info@police-el.ch](mailto:info@police-el.ch)  
[www.police-el.ch](http://www.police-el.ch)

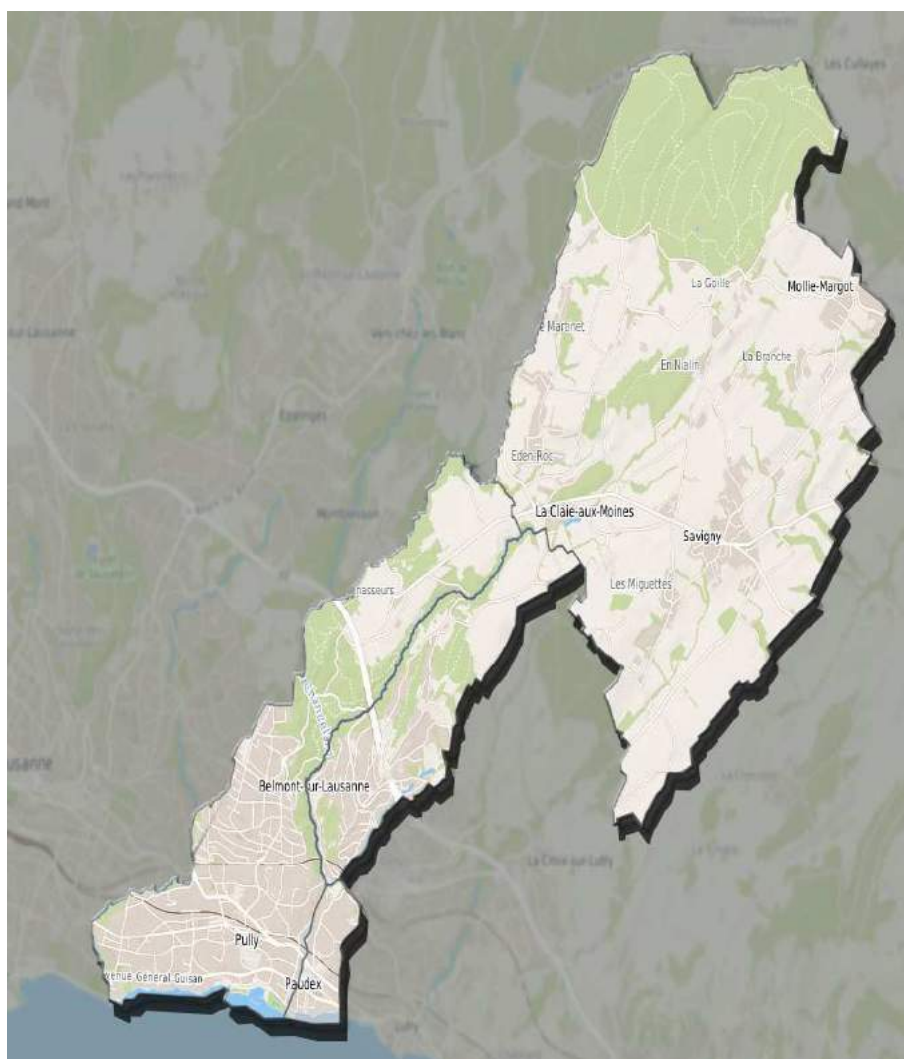
Urgences : 117  
Ambulance : 144  
Pompiers : 118

# Bulletin d'information

N ° 8 - 2016



**POLICE** EST LAUSANNOIS



# Il est temps de changer vos pneus



Les premiers frimas se font ressentir et viennent nous rappeler qu'il est temps de ranger les pneus d'été et de sortir les pneus d'hiver.

Saviez-vous qu'à partir d'une température de 7° ou inférieure, la gomme n'a plus les mêmes propriétés et le caoutchouc des pneus d'été durcit rapidement, perd de son élasticité et n'apporte plus les performances requises? La distance de freinage sur la neige se trouve alors multipliée par deux, ce qui représente un risque considérable.

Il est bon de savoir que si vous provoquez un accident en raison de l'équipement insuffisant de votre véhicule, votre assureur peut réduire ses prestations ou exercer son droit de recours. Par ailleurs, si votre véhicule équipé seulement de pneus d'été reste bloqué en hiver et gêne la circulation, vous pouvez être tenu pour responsable de manquement aux règles de la circulation routière.

En Suisse, il n'existe pas d'obligation légale d'équiper son véhicule de pneus d'hiver, ce qui n'est pas le cas de l'Allemagne ou de l'Autriche où ils sont obligatoires pour pouvoir circuler dans des conditions hivernales.

Nous vous conseillons, pendant les mois d'hiver, d'équiper votre véhicule de 4 pneus d'hiver avec une profondeur de profil de 4 millimètres au moins et de vérifier régulièrement la pression. En plaine, gardez-les d'octobre à avril.

La neige, le verglas, de même qu'une chaussée mouillée représentent un défi pour les conducteurs de véhicules. Veillez donc toujours à adapter votre conduite aux conditions de la route : réduisez votre vitesse, augmentez la distance de sécurité, conduisez doucement, accélérez et freinez en douceur en gardant à l'esprit que la distance de freinage est plus longue. Faites preuve de vigilances en tout temps et...

**Bonne route !**

Le lien ci-dessous vous donne accès aux résultats des tests effectués par le TCS.

<https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/pneus/pneus-d-hiver.php>





# Sécurité Publique

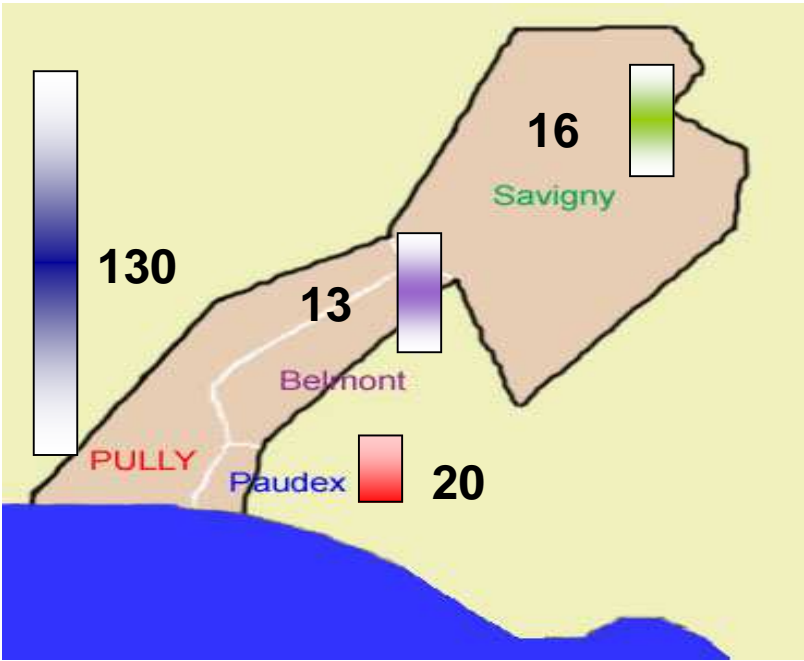
Nombre d'événements gérés par la PEL  
durant le mois de septembre 2016 :

**516**

Notamment pour :

Troubles à l'ordre public et nuisances sonores .....	17	interventions
Plaintes et Constats judiciaires .....	61	plaintes
Demandes d'assistance ou à caractère social .....	158	interventions
Ivresses au volant .....	15	dénonciations
Accidents de la circulation .....	27	interventions
Infractions à la LCR .....	26	dénonciations
Personnes contrôlées/interpellées/arrêtées .....	108	personnes

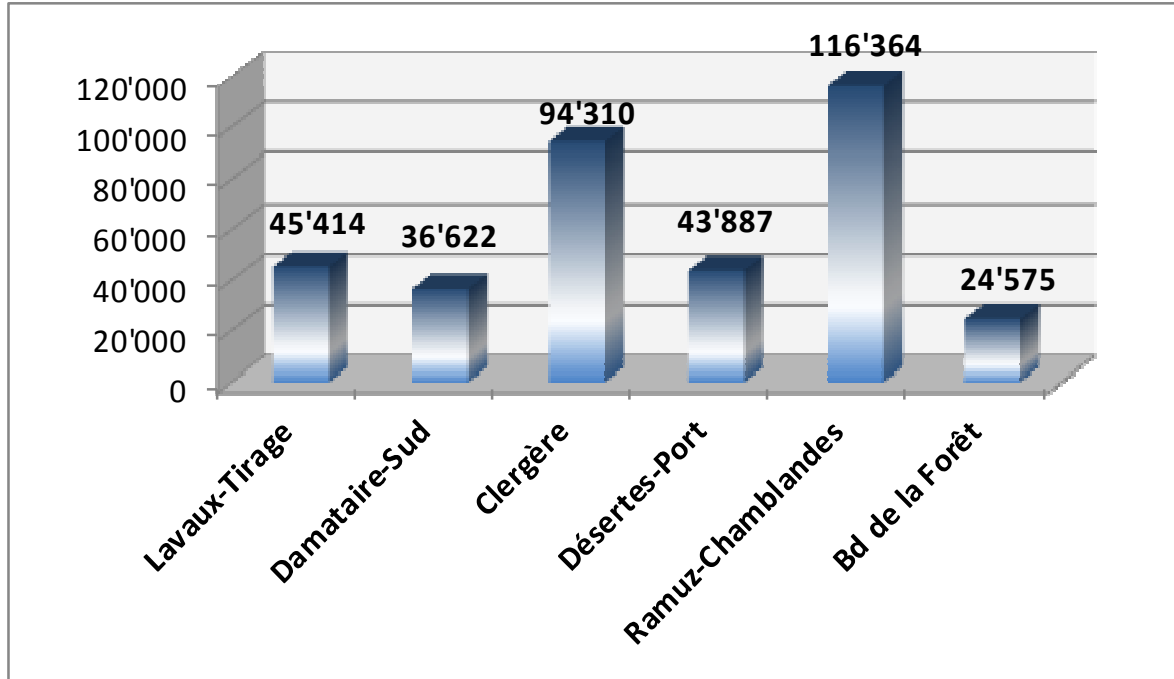
**Interventions  
Police-secours par  
commune :**



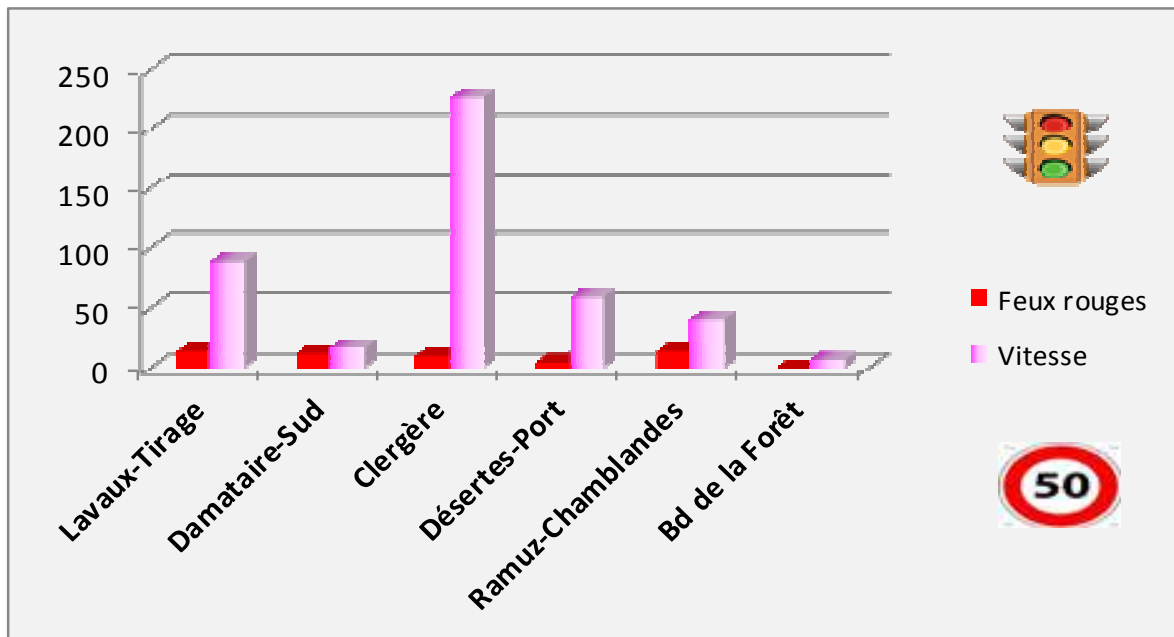


# Surveillance Automatique du Trafic Pully

## Nombre de véhicules contrôlés



## Véhicules en infraction

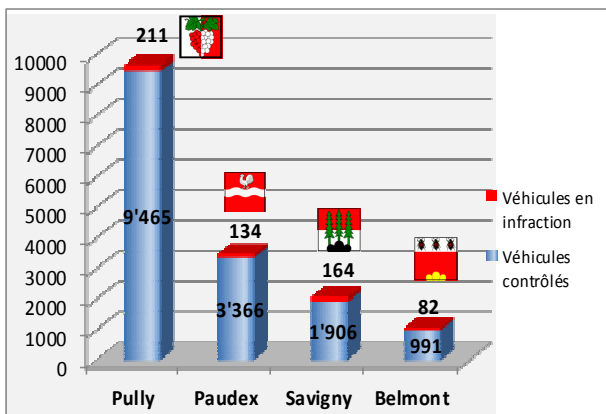


# Contrôles radars mobiles

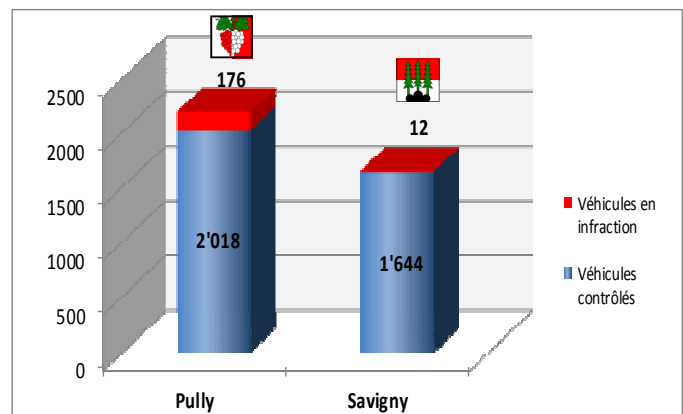


## Véhicules en infraction

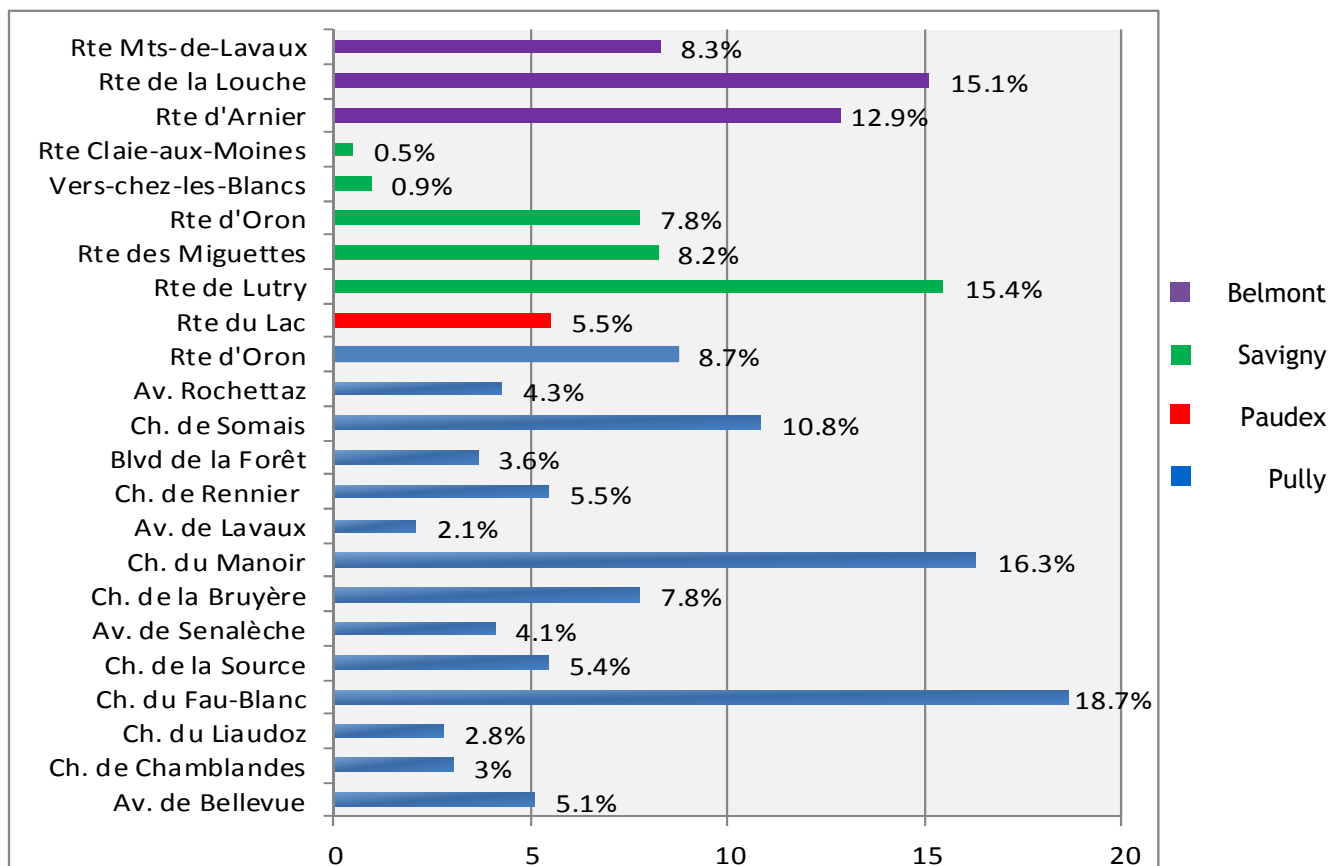
### Zone 50 km/h



### Zone 60 km/h



## % d'infractions par rue et par commune





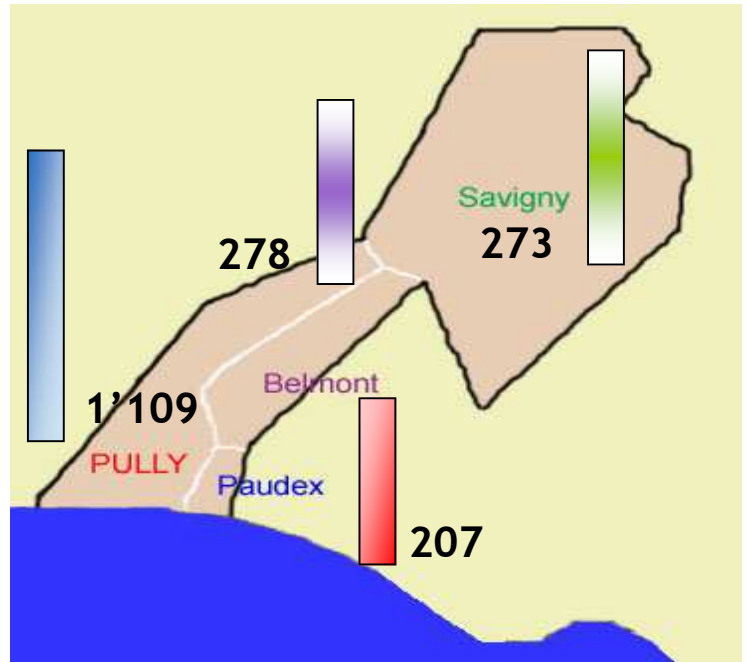
# Prévention

1'867 actions préventives

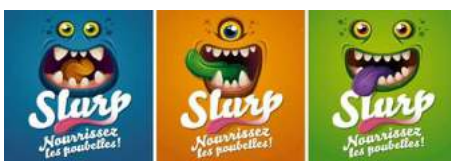
## Actions de prévention

Celles-ci comprennent les actions proactives, notamment :

- Présences près des écoles
- Patrouilles pédestres et préventives
- Contacts avec la population, autorités et commerçants
- Gestion des manifestations
- Surveillances



## Actions effectuées en septembre



Durant ce mois de septembre, les policiers de la section PP ont pu bénéficier de conditions météorologiques exceptionnelles pour faire passer leur message au sujet de la gestion et de l'élimination des déchets. En effet 8 actions, soit 2 par semaine, ont pu être menées au centre du village, aux abords du gymnase de Chamblandes et du collègue Arnold Reymond, mais également à Belmont par la policière de proximité du secteur. Près de 300 flyers ont été distribués aux écoliers et adolescents.

# Pas touche au téléphone, GPS ou autre

Ecrire un petit SMS, manipuler rapidement le GPS ou rechercher une station de radio: des instants de distraction qui paraissent insignifiants, mais qui peuvent avoir des conséquences désastreuses dans la circulation routière. En 2015, 940 personnes ont été grièvement blessées et 57 tuées sur les routes suisses lors d'accidents dont la cause est l'inattention ou la distraction. En règle générale, le conducteur d'un véhicule réagit en l'espace de 2 secondes; la rédaction d'un sms augmente le temps de réaction à environ 7 secondes.

Les distractions concernent également les piétons; des études démontrent que les piétons qui circulent en utilisant leur smartphone se déplacent plus lentement, prêtent moins attention à ce qui les entoure, changent plus fréquemment de direction et se comportent en général de manière moins sûre. Près de la moitié des piétons grièvement blessés ou tués lors d'un accident ont manqué de prudence ou traversé la chaussée sans prêter attention.

## Recommandation aux automobilistes

- Avant le départ: réglez la radio pour écouter votre station préférée, branchez votre lecteur de musique ou insérez un CD et sélectionnez votre musique. Programmez votre GPS.
- Celui qui conduit ne téléphone pas. Activez votre messagerie téléphonique ou le mode avion. Si vous devez tout de même téléphoner, faites-le seulement lorsque votre véhicule est complètement arrêté et parké à l'écart de la chaussée. N'utilisez pas le dispositif mains-libres, qui vous distrait également. Renoncez à lire ou écrire des SMS.
- Abstenez-vous de toute activité susceptible de constituer une distraction (p. ex. manger ou boire) lorsque vous conduisez et portez votre attention sur le trafic. Arrêtez-vous à un endroit sûr si vous devez régler une chose urgente susceptible de vous distraire.

Vous trouverez de plus amples informations dans nos conseils « Distractions au volant » sur [www.bpa.ch](http://www.bpa.ch)



# Introduction des éthylomètres à force probante à partir du 1er octobre 2016



## LES METHODES CHANGENT, MAIS PAS LES RÈGLES



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Office fédéral des routes OFROU**

Le 1er octobre 2016, des changements conséquents sont intervenus dans l'Ordonnance sur le contrôle de la circulation routière (base légale légitimant et encadrant les contrôles de la police dans la circulation), avec l'introduction de l'éthylomètre à force probante et le changement d'unité de mesure de l'alcool qui va passer du ‰ (taux d'alcool dans le sang) au mg/l (milligramme d'alcool par litre d'air expiré). Il est intéressant de savoir encore que 1 ‰ correspond à 0.5 mg/l. Les chiffres changent, mais ils correspondent aux valeurs limites habituelles.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, lorsqu'un conducteur était contrôlé positif à une ivresse qualifiée (> 0.8 ‰), une prise de sang était systématiquement effectuée. A contrario, dès cette date ce même conducteur, pour autant qu'il n'exige pas une prise de sang, sera soumis à l'éthylomètre.

Cette manière de procéder va engendrer un large gain de temps tant pour la police que pour le conducteur. En effet, auparavant la procédure obligeait les forces de l'ordre à faire appel à un médecin, qui devait se déplacer au poste de police afin de procéder à une prise de sang, voire à acheminer l'automobiliste dans un hôpital pour y subir cet acte médical. Par ailleurs, l'utilisation de l'éthylomètre à force probante réduit considérablement les frais pour le fautif, à savoir le déplacement du médecin et l'analyse de l'échantillon sanguin.

Il est intéressant de savoir aussi que l'éthylomètre analyse les milligrammes par litre d'air expiré selon deux méthodes distinctes, en l'espace de quelques secondes, garantissant ainsi une fiabilité sans faille du résultat. Résultat qui pourra dès lors être utilisé devant un tribunal.





Le contrôle au moyen de l'éthylomètre ayant force probante se déroule en trois étapes :

- 1. SOUFFLER DANS L'ÉTHYLOMÈTRE PENDANT 5 SECONDES**  
Le conducteur souffle pendant cinq secondes dans l'éthylomètre.
- 2. ÉCHANTILLON = 2 MÉTHODES DE MESURE**  
L'appareil effectue la mesure selon deux méthodes distinctes en l'espace de quelques secondes.
- 3. 2 MINUTES AVANT L'OBTENTION DU RÉSULTAT**  
Le résultat affiché a force probante et peut être utilisé devant un tribunal.

## QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

### La quantité d'alcool autorisée est-elle la même ?

Les prescriptions et les règles ne changent pas.

### Les sanctions sont-elles plus sévères ?

Non, les sanctions sont les mêmes.

### La prise de sang est-elle supprimée ?

En présence d'indices indiquant une consommation de stupéfiants ou de médicaments, après un accident et dans quelques autres cas, la police peut ordonner une prise de sang, comme par le passé.

### Puis-je refuser le contrôle ?

Au lieu du contrôle de l'air expiré, les usagers de la route peuvent demander en tout temps une prise de sang.

## POUR EN SAVOIR PLUS

[www.astra.admin.ch/ethylometre](http://www.astra.admin.ch/ethylometre)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Office fédéral des routes OFROU**

## Quelques interventions en bref ... sur notre territoire opérationnel

- Le 1er, vers 0745, une patrouille est intervenue dans un appartement du centre de Pully où une personne âgée avait chuté. Les policiers ont relevé l'intéressée et l'ont confiée aux bons soins de sa fille.
- Le 2, peu avant 0700, un dégagement de fumée s'est produit depuis le saut de loup d'un immeuble du centre de Pully. Selon les premières constatations des hommes du feu, son origine est due à un mégot de cigarette qui a fait bourronner des feuilles mortes.
- Le 2, vers 0920, un automobiliste a renversé un scooter normalement stationné sur le parking d'Arnier, à Belmont-sur-Lausanne. Le propriétaire du deux-roues s'est arrangé à l'amiable avec le conducteur.
- Le 4, vers 1920, l'enseigne lumineuse d'un commerce a été la proie des flammes au centre de Pully, en raison d'un court-circuit. Le SDIS Ouest Lavaux et le SPSL sont intervenus.
- Le 6, une patrouille est intervenue à Mollie-Margot, vers 0930, pour un accident de la circulation impliquant un véhicule de livraison et un piéton, lequel a été renversé par la camionnette lors d'une marche arrière. Suite au heurt, la personne est restée coincée sous le véhicule et a dû être tirée de sa fâcheuse position par les pompiers. Blessée, elle a été acheminée au CHUV par une ambulance. Une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances exactes du heurt.
- Le 6, vers 0720, une patrouille est intervenue dans le sud de Pully où un véhicule accidenté a été retrouvé dans un talus. Les policiers ont rencontré peu après la conductrice à son domicile laquelle, légèrement blessée, s'était rendue d'elle-même au CHUV.
- Le 8, vers 0415, une patrouille est intervenue dans un appartement des hauts de Pully, afin de relever une personne âgée qui avait chuté. Celle-ci, qui n'était pas blessée, a été remise au lit.
- Le 8, vers 1215, le chemin des Vignes, à Pully, a dû être fermé à la circulation en raison de la panne d'un camion. Un service de circulation a été mis en place, le temps du dépannage afin de faire sortir les automobilistes bloqués sur cette artère à sens unique.
- Le 9, vers 2000, une patrouille est intervenue à la place de la Gare, à Pully, où un adolescent se sentait peu bien après avoir abusé de la dive bouteille. Pris en charge par les policiers, il a été remis à sa maman.
- Le 12, peu après 2300, un accident impliquant un motocycliste et une automobile s'est produit à l'intersection des avenues Villardin et Général-Guisan, à Pully. Blessé, le motard a été pris en charge par une ambulance. Une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances.
- Le 15, vers 1945, un cambrioleur a été aperçu entrer dans un appartement du centre de Pully par une porte-fenêtre, après avoir brisé une vitre. L'homme, qui avait quitté les lieux avant l'arrivée des policiers, a été interpellé dans le cadre du dispositif de recherche.
- Le 16, vers 0335, une personne habitant une villa dans le sud de Belmont-sur-Lausanne a informé POLEST qu'un véhicule à plaques étrangères était stationné devant chez elle et qu'elle entendait des bruits suspects. A l'arrivée des policiers, le conducteur de la voiture a été rencontré alors qu'il dormait sur une chaise longue, devant l'entrée de la maison. Il a expliqué qu'il avait eu des soucis d'automobile. Il a quitté les lieux au terme de l'intervention.

## Quelques interventions en bref ...

- Le 16, vers 0830, un paysagiste s'est coupé aux doigts alors qu'il taillait une haie dans une propriété du sud de Pully. Grièvement blessé, il a été acheminé au CHUV par une ambulance.
- Le 16, vers 2240, une patrouille est intervenue à La Claie-aux-Moines, à Savigny, en raison de détonations. Les policiers ont constaté qu'il s'agissait de fusées tirées à l'occasion d'un souper d'entreprise. Les "artificiers" ont été sensibilisés quant au bruit occasionné.
- Le 17, peu après 0130, une patrouille est intervenue dans un appartement du centre de Pully où une personne âgée était tombée. Blessée, elle a été conduite au CHUV par une ambulance.
- Le 21, vers 0320, le client d'un taxi a pris la poudre d'escampette dans le centre de Pully, alors qu'il devait payer sa course. Interpellé peu après par une patrouille, il s'est acquitté de la somme due par l'entremise d'une amie.
- Le 21, vers 2030, une patrouille est intervenue dans le sud de Paudex où le propriétaire d'une caravane signalait qu'une personne se trouvait à l'intérieur. Les policiers ont constaté que l'informateur avait pris pour des éclats de lampe de poche les reflets d'un réverbère.
- Le 21, vers 2230, un conducteur a perdu le contrôle de son véhicule alors qu'il circulait sur un axe des hauts de Pully et a terminé sa course contre une glissière de sécurité. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de l'accident.
- Le 22, vers 1725, une personne âgée a lourdement chuté en raison d'un malaise, alors qu'elle cheminait à la place de la Gare, à Pully. Elle a été prise en charge par une ambulance et acheminée au CHUV.
- Le 22, vers 2130, un homme a été retrouvé ensanglanté en rue, dans les hauts de Pully. Les policiers ont pu déterminer qu'il avait chuté en raison d'un abus d'alcool. Il a été reconduit à domicile par la patrouille de police.
- Le 23, peu avant 2200, un accident de la circulation s'est produit au chemin de la Bruyère, à Pully. Un automobiliste qui circulait en direction du Nord a heurté trois véhicules en stationnement avant de terminer sur le flanc.
- Le 24, peu avant 0400, un automobiliste a dévié de sa trajectoire et percuté un mât de signalisation sur l'avenue des Monts-de-Lavaux, à Belmont-sur-Lausanne. Indemne, il a été interpellé peu après à son domicile.
- Le 25, un accident de la circulation impliquant deux automobiles s'est produit peu avant midi à l'intersection de la route de Lutry et de celle des Miguettes à Savigny. Fort heureusement, seul un conducteur souffrait d'égratignures. Cet accident a nécessité également l'intervention des pompiers de Lausanne pour une légère pollution.
- Le 29, vers 1810, un véhicule a provoqué une légère pollution aux hydrocarbures à La Claie-aux-Moines. Le SDIS de Lavaux est intervenu pour le nettoyage de la chaussée.
- Le 29, vers 1935, une patrouille est intervenue dans un immeuble du Sud de Belmont-sur-Lausanne où la porte d'un appartement avait été retrouvée ouverte par un voisin. Selon les constatations des policiers, il s'agissait d'un oubli et la porte a été refermée.

Pour des raisons de secret d'enquête respectivement de protection de la sphère privée, les événements à caractère judiciaire ou n'ayant pas été portés à la connaissance du public ne sauraient être insérés dans cette rubrique.

« *Servir et Protéger* »  
« *Une police proche de vous !* »

**Une question ? Une sollicitation ?**  
N'hésitez pas à nous contacter  
7j/7j—24h/24h



**POLICE EST LAUSANNOIS**  
Rue de la Poste 9 - 1009 Pully  
Tél. : **021 721 33 11**  
[www.police-el.ch](http://www.police-el.ch)  
[info@police-el.ch](mailto:info@police-el.ch)

**URGENCE : 117**